

Ministry of Education

Financial Analysis and
Accountability Branch
315 Front Street West
12th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de
la responsabilité financières
315, rue Front Ouest
12^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2020 : SB10

Note de service

Date : Le 17 juillet 2020

Destinataires : Administratrices et administrateurs des affaires
Administrations scolaires régies par l'article 68

Expéditeurs : Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Objet : Formulaires des prévisions budgétaires de 2020-2021 destinés
aux administrations scolaires relevant de l'article 68

La présente note de service fournit des mises à jour à l'intention des administrations scolaires relevant de l'article 68 pour l'année scolaire 2020-2021, y compris concernant ce qui suit :

- Formulaires des prévisions budgétaires de 2020-2021
- Soumissions des rapports financiers
- Processus d'approbation budgétaire pour les nouvelles demandes de financement
- Financements supplémentaires

Formulaires des prévisions budgétaires de 2020-2021

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires des prévisions budgétaires de 2020-2021 destinés aux administrations scolaires relevant de l'article 68 sont maintenant disponibles. Les formulaires Excel ainsi que les directives pour les remplir et un modèle de rapport sur les écarts préchargé seront fournis à chaque administration scolaire séparément.

On rappelle aux administrations scolaires relevant de l'article 68 d'inclure tous les coûts prévus pour l'année scolaire à venir dans la soumission des prévisions budgétaires de 2020-2021.

Soumission des rapports financiers

Les prévisions budgétaires doivent parvenir au ministère au plus tard le 31 août 2020 afin que le processus d'examen du budget puisse être terminé et que l'approbation du ministère soit publiée avant le début de l'année scolaire à venir. Étant donné la pandémie de COVID-19, veuillez aviser votre agent des finances au ministère si vous souhaitez demander une prolongation.

Vous devez envoyer la version électronique des formulaires des prévisions budgétaires, le rapport sur les écarts et le formulaire de demande de budget à l'adresse courriel Estimates.met@ontario.ca. Veuillez joindre au même courriel une copie PDF du certificat signé par la directrice générale ou le directeur général. N'insérez aucune pièce jointe dans le corps du courriel. Pour faciliter la gestion des soumissions électronique, nous demandons aux administrations scolaires relevant de l'article 68 d'indiquer dans la ligne objet « Documents à l'appui des prévisions budgétaires de 2020-2021 – Nom A68 ».

Processus d'approbation budgétaire pour les nouvelles demandes de financement

Pour toute nouvelle demande de budget, les administrations scolaires relevant de l'article 68 sont priées de continuer de soumettre au ministère un formulaire de demande de budget aux fins d'approbation. L'objectif du formulaire est d'améliorer le processus d'approbation du budget au moyen d'une documentation détaillée concernant les nouvelles demandes de financement et les approbations. Les administrations scolaires relevant de l'article 68 doivent continuer d'inclure dans le formulaire de demande de budget et les formulaires des prévisions budgétaires les demandes de financement visant des programmes dont les fonds sont habituellement octroyés par l'intermédiaire du Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) à l'intention des conseils scolaires de district. De même, il est recommandé aux administrations scolaires relevant de l'article 68 de consulter la section sur les « financements supplémentaires » ci-dessous, afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les types de programmes qui peuvent être utiles pour répondre aux besoins de leurs élèves.

Le ministère examinera les demandes et fournira une approbation officielle. Le modèle du formulaire de demande de budget sera envoyé séparément à chaque administration scolaire relevant de l'article 68; l'envoi comprendra également des instructions détaillées sur la façon de remplir le formulaire. Les administrations scolaires relevant de l'article 68 devront s'assurer de fournir suffisamment de détails et de justifications pour appuyer toute nouvelle demande de financement présentée au ministère afin de permettre à ce dernier d'examiner plus facilement les propositions budgétaires et d'accélérer son processus d'approbation budgétaire. Les administrations scolaires doivent présenter le formulaire en même temps que leurs prévisions budgétaires pour 2020-2021 et le faire parvenir à la même boîte aux lettres électronique, à l'adresse suivante : Estimates.met@ontario.ca.

Le formulaire de demande de budget peut également être utilisé pour les demandes de budget en cours d'exercice. Toutefois, les demandes de financement présentées distinctement des prévisions budgétaires annuelles devraient se limiter à celles qui se rattachent aux modifications apportées à la réglementation sur le financement et à d'autres circonstances imprévues.

À compter de 2020-2021, tous les fonds seront versés au moyen des paiements de transfert mensuels des Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

Financements supplémentaires

Financement de la stratégie sur les mathématiques

La note de service 2020:B10 *Fonds pour les priorités et les partenariats 2020-2021 et critères à appliquer dans la réaffectation des crédits du FPP 2019-2020 à des mesures de soutien liées à la COVID-19*, annonçant les FPP de l'année scolaire 2020-21, inclus le financement pour la libération du temps et les animateurs spécialisés pour soutenir la nouvelle stratégie quadriennale sur les mathématiques. Les objectifs de ce financement sont de :

- soutenir la mise en œuvre du nouveau programme-cadre de mathématiques au palier élémentaire (de la 1^{re} à la 8^e année),
- améliorer le rendement de tous les élèves dans les écoles ciblées, y compris les élèves ayant des besoins particuliers ainsi que les élèves faisant face aux obstacles systématiques de l'apprentissage en mathématiques (par exemple, les élèves autochtones, les élèves noirs et les élèves dans les milieux défavorisés),
- continuer de renforcer les connaissances des éducateurs en matières de mathématiques et des méthodes fondamentales,
- sensibiliser les parents vis-à-vis des apprentissages scolaires de leurs enfants, et
- s'assurer que les élèves, les parents, les enseignants ainsi que les animateurs ont le support, les outils ainsi que les ressources nécessaires pour améliorer l'apprentissage et la confiance des élèves en mathématiques.

Dans ce cadre de financement, chaque administration scolaire relevant de l'article 68 pourra recevoir jusqu'à 4 700 \$.

Subventions pour la participation et l'engagement des parents

Les subventions pour la participation et l'engagement des parents aident les parents à identifier les opportunités de renforcer leurs implications dans leurs propres communautés, ce qui permet à davantage de parents de soutenir l'apprentissage et le bien-être de leur enfant. Dans ce cadre de financement, chaque administration scolaire relevant de l'article 68 pourra recevoir jusqu'à 1 000 \$.

Regroupement de financement pour le bien-être et la santé mentale

Conformément à ce qui est indiqué dans la note de service 2020:B10 *Fonds pour les priorités et les partenariats 2020-2021 et critères à appliquer dans la réaffectation des crédits du FPP 2019-2020 à des mesures de soutien liées à la COVID-19*, le Ministère de l'Éducation fournit le regroupement de financement pour le bien-être et la santé mentale afin de répondre aux priorités et aux besoins locaux qui favorisent le bien-être et la santé mentale, y compris des environnements d'apprentissage sûrs, sains, inclusifs et ouverts. Dans ce cadre de regroupement de financement, chaque administration scolaire relevant de l'article 68 pourra recevoir jusqu'à 1 250 \$.

Financement de l'outil de déclaration d'incident en ligne

À la suite de négociations collectives, le groupe de travail provincial - Santé et sécurité a été créé. L'une des recommandations du groupe de travail, sur les moyens de prévention contre la violence au travail, était que les conseils scolaires remplacent les rapports sur papier par un outil commun de signalement des incidents en ligne. Le groupe de travail a encouragé le gouvernement à financer les conseils scolaires jusqu'à 10 000 \$. Cet outil en ligne permet la collecte de données plus précises et plus cohérentes sur la violence au travail et les incidents graves impliquant des élèves dans les écoles.

Pour plus d'informations sur les financements supplémentaires, veuillez consulter dans l'annexe A, la liste des contacts reliée aux programmes de financements supplémentaires. Pour de plus amples renseignements sur l'ensemble des documents relatifs aux prévisions budgétaires, ainsi que sur le formulaire ou le processus d'approbation budgétaire, veuillez consulter les personnes-ressources énumérées à la section « générale » à l'annexe A.

Cordialement,

Original signé par

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Annexe A : Personnes-ressources du Ministère de l'Éducation

Pour toutes questions générales et reliées aux budgets :

Coordonnées de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières	Téléphone et courriel
Nigel Duquette, analyste financier	(437) 216-2267 Nigel.Duquette@ontario.ca
Jonathan Hodge, agent des finances	(437) 216-2492 Jonathan.Hodge@ontario.ca

Administration scolaire relevant de l'article 68	Coordonnées de la direction des services régionaux	Téléphone et courriel
Bloorview School Authority	Dre Michele Reaume, agente d'éducation	(705) 725-7499 Michele.M.Reaume@ontario.ca
Campbell Children's School Authority		
John McGivney Children's Centre School Authority	Joy Antoniuk, agente d'éducation	(519) 667-2034 Joy.Antoniuk@ontario.ca
KidsAbility School Authority	Virginia Rutledge, agente d'éducation	(519) 667-2026 Virginia.Rutledge@ontario.ca
Niagara Children's Centre School Authority		
CHEO School Authority	Marie-Christine Lemenchick, agente d'éducation	(613) 225-7182 Marie-Christine.Lemenchick@ontario.ca

Pour toutes questions reliées aux programmes listés sur les financements supplémentaires :

Nom du programme	Direction	Coordonnées des contacts	Téléphone et courriel
Financement de la stratégie sur les mathématiques	Soutien au rendement des élèves	Jasun Fox, chef	(437) 778-1395 Jasun.Fox@ontario.ca
Subvention de la participation et l'engagement des parents	Éducation inclusive, des priorités et de la participation	Alyssa Chan, chef	(416) 995-0556 Alyssa.Chan@ontario.ca
Regroupement de financement pour le bien-être et la santé mentale		Simon Côté, chef	(647) 825-2420 Simon.Cote@ontario.ca
Financement de l'outil de déclaration d'incident en ligne	Opérations relatives aux relations de travail	Lynda Coulter, directrice	(416) 617-5565 Lynda.Coulter@ontario.ca